



« Un individu conscient et debout est plus dangereux pour le pouvoir que dix mille individus endormis et soumis » Gandhi Bulletin n°26 Avril/Août 2020

FIN DE LA MÉTHODE DITE "DE L'ÉTRANGLEMENT"

LE PENSEUR 21

NUMERO SPECIAL ETE JUILLET AOUT

... POUR LES ARRESTATIONS,
PAS POUR LES IMPÔTS.

OUF! J'AI EU PEUR!



La phrase du mois

« La vie est un grand drame, il faut le bien jouer ;
mais ce qu'il faut surtout, c'est le bien dénouer. »

Proverbe français

ACTUALITES

Aide à la pratique sportive et culturelle 2019/2020

Dossier à retourner avant le 3 juillet
À l'action sociale

Plus d'infos sur Ulysse 21/page d'accueil/
Rubrique en bref

Télétravail conventionnel

La campagne n'est pas encore ouverte,
et le service RH, contacté par nos soins
n'a pour l'instant pas de
nouvelles à ce sujet. Il nous tiendra
informé dès qu'il en saura plus.

Bonjour à tous chers Adhérents,

Le penseur est de retour pour une édition plus légère
pour les vacances d'été. Notre section CGT 21 espère
sincèrement que vous avez passé cette épreuve du
confinement dans les meilleures conditions
possibles. Nous espérons que votre retour à l'activité
se passe le mieux possible pour vous.

Nous restons bien entendu à votre disposition
pour toute difficulté rencontrée.
cgt.dr.fip21@dgfip.finances.gouv.fr

Rappel sur le vol des congés des fonctionnaires

Les agents de l'État en autorisation spéciale d'absence (ASA)

L'ordonnance impose jusqu'à dix jours de congés aux agents en ASA :
de manière rétroactive, cinq jours de RTT entre le 16 mars 2020 et le 16 avril 2020 ;
cinq autres jours de RTT ou de congés annuels entre le 17 avril 2020
et la fin de l'état d'urgence sanitaire ou, si elle est antérieure, la date de reprise d'activité.
Pour les agents qui ne disposent pas de jours de RTT ou pas d'un nombre suffisant,
ces jours sont décomptés sur leurs congés annuels, dans la limite de six jours.

Par exemple, un agent qui ne dispose que de trois jours de RTT
devra poser ces trois jours et le complément en congés annuels.
Les jours de RTT peuvent être pris parmi les jours épargnés sur
le compte épargne temps (CET) de l'agent.

Pour les agents à temps partiel, le nombre de jours de RTT
et de congés imposés est proratisé.

La section CGT tient à votre disposition un modèle de recours.

N'hésitez pas à nous contacter.

Un petit moment d'humour qui fait du bien : Journal de confinement (Mars 2020 de René)

JOUR 1 Mercredi 18 mars. Premier jour à quatre à la maison. Journée ensoleillée, les enfants ont pu profiter du jardin. Pas encore de nouvelles de la maîtresse, j'imagine qu'il faut le temps de s'organiser. Ce midi, apéritif en famille, jeux l'après-midi ; Mathilde avait fait un gâteau au chocolat pour le goûter. Petit air de vacances !

JOUR 2 Jeudi 19 mars. Première tonte de l'année ! J'adore l'odeur de l'herbe coupée. Les arbres sont en bourgeons, les tulipes sortent de terre, les premiers jours de printemps sont toujours agréables ! Foot avec les enfants qui ont fini par se disputer, comme toujours. La vie s'organise tranquillement.

JOUR 3 Vendredi 20 mars. Les premiers devoirs sont tombés pour Mathis : révisions sur les divisions. Surtout rester calme...Léa fait des dessins pour papa et maman. Trop mignon !

JOUR 5 Dimanche 22 mars. Le jardin est au carré, on dirait Versailles ! Comme quoi il y a toujours du bon à prendre ! Mathilde a les mains dans la farine la moitié du temps : gare aux kilos en trop ! Léa a épuisé la moitié du stock de pages blanches, c'est moche pour la planète. Côté divisions, on rame...

JOUR 7 Mercredi 25 mars. Si Mathis me demande encore une fois ce qu'est un dividende, je lui fais manger son cahier ! Léa a enfoncé toutes les pointes de feutres et chouine à longueur de journée. Mathilde s'est lancée dans la confection d'un gâteau roumain à la purée de marrons et aux pruneaux. Est-ce vraiment une bonne idée ? Le temps commence à sembler long.

JOUR 10 Samedi 28 mars. Je crois que mon fils est con, j'ai abandonné la division. On a une semaine de retard sur le travail envoyé par la maîtresse. J'ai vomi le gâteau aux marrons.

JOUR 11 Dimanche 29 mars. La caisse à outil est nickel, j'ai rangé mes clefs plates par ordre de grandeur, les marteaux par ordre croissant de poids. J'ai trié tout ce qui pouvait se trier dans la maison : clous, vis, boutons, punaises (par couleurs), slips.. Je commence à voir flou.

JOUR 14 Mercredi 1er avril. On continue sur le passé simple. La décence m'oblige à me taire. ..

JOUR 15 Je rédige une lettre à l'attention du pape pour faire canoniser la maîtresse de mon fils. J'ai envie d'écouter Céline Dion en passant l'aspirateur dans le garage. Je crois que ça va pas le faire.

JOUR 16 Vendredi 3 avril. « Les enfants prenâmes le goûter sur la terrasse ». Bon c'est fois-ci c'est clair, Mathis n'aura pas non plus le prix Nobel de littérature... J'ai envie d'épouser sa maîtresse... Je crois que je commence à délirer... Léa regarde la télé H 24. Mathilde a commencé une pièce montée à cinq étages. Je le sens pas trop. J'ai déjà pris cinq kilos...

JOUR 17 Samedi 4 avril. Je crois que j'ai chopé un Gilles de la Tourette avec ce putain de passé simple de merde ! La pièce montée s'est cassé la gueule. J'ai des hallucinations, les dessins de ma fille me parlent !

Suite du journal dans le prochain Penseur

La p'tite Recette de la cégette : Pain perdu à la pâte à tartiner

Ingrédients : 8 tranches de pain de mie, de la pâte à tartiner, 2 œufs, 10 cl de lait, un sachet de sucre vanillé

Étaler chaque tranche de pain de mie au rouleau à pâtisserie. Tartiner la moitié inférieure de chaque tranche de pain de mie avec la pâte à tartiner, puis les rouler. Réserver dans un plat. Mélanger les œufs le lait et le sucre, et verser ce mélange sur les tranches de pain, afin de les imbiber. Faire revenir chaque tranche roulée dans une poêle huilée et chaude puis saupoudrer de sucre.

LE REBUS DE L'ÉTÉ

A



CO



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile

A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site